

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 26 février 2021,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Vendredi 12 mars 2021 à 9h30

Visioconférence

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration (vote)

- I.1. Procès-verbal du conseil d'administration en date du 22 octobre 2020
- I.2. Procès-verbal du conseil d'administration en date du 18 novembre 2020
- I.3. Procès-verbal du conseil d'administration en date du 17 décembre 2020

II. Décisions budgétaires et financières (vote)

- II.1. Approbation du compte financier 2020 de l'ENS de Lyon et du compte financier 2020 de la Bibliothèque Diderot de Lyon et affectation du résultat 2020
- II.2. Rapport de gestion 2020 (pour information)
- II.3. Cartographie des achats 2020 et plan d'actions 2021

III. Décisions réglementaires (vote)

- III.1. Carte de formation
- III.2. Modalités de désignation des grands électeurs pour les élections des membres du CA de la COMUE
- III.3. Rémunération des tutorats

IV. Points d'information

- IV.1. Point d'avancement sur la démarche d'évaluation HCERES et débat autour des axes stratégiques de développement de l'ENS de Lyon 2021-2025
- IV.2. Convention de gestion avec le CROUS
- IV.3. Composition des instances suite aux élections des élus étudiants
- IV.4. Démissions d'élèves

V. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

Pour le calcul du quorum, je vous remercie de bien vouloir nous indiquer votre présence ou absence à l'adresse suivante : conseil.administration@ens-lyon.fr.

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://gedweb.ens-lyon.fr>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon
Jean-François Pinton

